EXPERTISE

DE PART SA GRANDE EXPERIENCE DES ARMES MODERNES ET ANCIENNES, LE BANC NATIONAL D'EPREUVE A DEVELOPPE UNE EXPERTISE UNIQUE MISE AU SERVICE DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIONNEURS

EXPERTISE DES ARMES ANCIENNES

Les armes anciennes, globalement de fabrication antérieure à 1900, importées d'un pays tiers à l'Union européenne sont, préalablement à leur mise sur le marché, soumises à l'expertise du Banc National d'Epreuve de Saint-Etienne. Après expertise, le Banc National d'Epreuve délivre un procès-verbal d'expertise comportant l'ensemble des éléments nécessaires à l'identification des armes importées. (Arrêté du 24 aout 2018)

HOMOLOGATION DES MODELES D'ARMES D'ALARME ET DE SIGNALISATION

Le Banc National d'Epreuve procède à l'homologation des modèles d'armes d'alarme et de signalisation préalablement à leur mise sur le marché français. L'arrêté du 28 avril 2020 définit la procédure d'homologation des modèles d'armes dans le cas d'armes fabriquées ou importées en France. Des tests de conformité incluant des essais mécaniques sont effectués sur les modèles d'armes présentés pour homologation.

ARMES DIDACTIQUES

Le Banc National d'Epreuve peut pendant l'opération de neutralisation transformer l'arme en arme didactique tout en respectant les contraintes réglementaires de neutralisation.
L'arme ainsi modifiée conserve certains mécanismes libres pour montrer ses mécanismes remarquables : chargeur en coupe, coupe d'un canon avec munition chambrée, rotation barillet libre, mouvements de glissière et culasse libre, etc.
L'arme ainsi modifiée concerne sa classification C9 et reste une arme neutralisée. La transformation ne peut être réalisée que sur des modèles en bon état avec la possibilité de personnaliser l'arme avec un marquage laser. Devis sur demande, contact via site internet.

Banc National d'Epreuve
Saint-Etienne